

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz
Band: 1 (1897)

Artikel: Légendes jurassiennes
Autor: D'Aucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Légendes jurassiennes.

Recueillies par M. A. D'Aucourt, curé de Miécourt.

La Fille de Mai.

En face et au nord de Bourrignon¹⁾, dans le voisinage de Pleigne, se dresse la «Fille de Mai,» la déesse Maïa, la vierge-mère de l'antiquité, jadis adorée sur ces hauteurs. La Fille de Mai est une roche d'environ 33 mètres de haut, dressée par la nature. Elle a une tête de femme coiffée d'un pin sylvestre, ainsi que la partie supérieure d'un buste, tandis que le reste du corps depuis la chute des reins, se cache pudiquement dans le feuillage de la forêt. Lorsqu'on regarde cette roche en face ou de profil, on est étonné de voir une tête et un corps de femme, aussi bien de près que de loin. Un grossier escalier taillé dans cette roche conduit à son sommet. On a trouvé autour de cette roche célèbre des pièces de monnaies antiques, même une pièce d'or et différents fragments de poterie. C'est aux pieds de ce colosse que la Lucelle prend sa source. Cette roche était célèbre par le culte qu'on y faisait. Une prêtresse montait sur le rocher par l'escalier informe qu'on y remarque encore et là elle rendait ses sentences et y faisait des sacrifices. Le souvenir de cet antique culte se perpétue encore de nos jours dans un grand nombre de villages de l'ancien évêché-princier de Bâle. Le premier jour de Mai, les jeunes filles vont d'un village à l'autre chanter le retour du gai printemps en portant à la main une branche d'aubépine ornée de fleurs nouvelles et de rubans, elles ne manquent pas de chanter un couplet de leur hymne à Herta en passant devant la Fille de Mai. Cet usage est encore très vivant à Bonfol, à Damphreux, et en général dans l'Ajoie.²⁾ Les fillettes de ces villages, habillées d'une façon pittoresque s'en vont chanter le mois de Mai en portant de grands buissons de fleurs, de rubans, de plumes, dans tous les villages. Si on leur demande pourquoi elles vont ainsi chanter, elles vous répondent que c'est

¹⁾ Bourrignon, qui rappelle la domination des Burgundes, est situé sur le Lomond, vers la frontière alsacienne, district de Delémont. C'est l'ancien bourg de Burgis.

²⁾ L'Ajoie est le district actuel de Porrentruy, Bonfol est célèbre par sa poterie et ses légendes de St-Fromont.

l'usage. Elles ne se doutent nullement qu'elles offrent ainsi en sacrifice leurs chants et leurs fleurs à une divinité druidique. Cette coutume, tout à fait inoffensive du reste, se perd peu à peu comme tant d'autres. Parfois de nos jours on rudoie ces pauvres fillettes dont la voix mal exercée répète de vieux chants qui remontent à plusieurs siècles. Cette coutume du reste se retrouve dans beaucoup de contrées de la Suisse et en Bretagne.

Autrefois l'usage était qu'un beau jeune homme, monté sur un cheval blanc, richement harnaché, parcourût les campagnes pour annoncer le retour du printemps. Vêtu d'habits verts, comme la déesse Herta, son chapeau orné de fleurs, il portait une branche fleurie d'aubépine. Il arrivait assez souvent qu'il prît en croupe sur sa monture la plus belle jeune fille du village, et tous deux allaient de porte en porte chanter le mois de Maïa, la Vierge-Mère de l'antiquité.

Les jeunes filles dansaient autour du feu des Brandons et sautaient par-dessus les brasiers, sans se brûler, pour être mariées dans l'année. Les ménagères tournaient en l'entour du feu en criant « au long chanvre » afin que le retour du soleil fît croître cette plante si utile, autrefois, aux populations des campagnes.

Notre Jura renferme encore plusieurs monuments du culte des Celtes, tels sont la roche de St-Germain, la pierre de Haute-Borne, au-dessus de Delémont, celle de Bonfol, les rochers de Courroux, la pierre de Maria Stein, la pierre de la Caquerelle, la roche de Faira à Beurnevésin, la caverne de Milandre, la pierre de Cotay à Bure, la Pierre percée à Courgenais et d'autres.

Quelques uns de ces monuments sont l'ouvrage de la nature, d'autres comme la Pierre percée de Courgenais, ont été érigés par les hommes, bien avant que ceux-ci eussent la connaissance des métaux, car les pierres, comme celles de la Haute-Borne et de Pierrefitte, n'offrent aucune trace de l'emploi du fer.

Quelques unes de ces roches ont laissé dans les populations des impressions superstitieuses, même de nos jours, comme la roche de Faira à Beurnevésin et la caverne des Haroldes à Montsevelier. Il n'y a pas un siècle que le peuple rendait encore un culte superstitieux à la table de l'autel au Repais et il a fallu tous les efforts du Christianisme pour abolir les croyances et les superstitions qui se rattachent à ces monuments. Il ne

reste plus guère que les coutumes inoffensives des feux des Brandons et des chants du mois de Mai.

C'est à la roche de la Fille de Mai qu'on allumait autrefois le feu des Brandons, cette fête toute païenne de la renaissance du soleil à l'équinoxe du printemps et les feux de la St-Jean, au solstice d'été. Si ces feux ont cessé et éloigné jeunes gens et jeunes filles qui fuient avec terreur ce lieu jadis si fréquenté, s'est qu'un terrible événement est venu, dit la légende, en bannir la coutume.

Autrefois, disent les vieillards, on dansait et on chantait autour de cette roche le soir des Brandons et à la St-Jean. Seuls les prêtres et les moines n'y prenaient point part, ils se contentaient seulement de surveiller la conduite de tout ce peuple livré à ces exentriques amusements qu'ils ne pouvaient empêcher.

Une légende effrayante rapporte une histoire terrible.

Un soir des Brandons, la danse a commencé. Tous, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles se tiennent par la main et tournent autour du feu. En ce moment passe un jeune moine du couvent voisin des Bernardins de Lucelle. Originaire de Bourrignon, il s'arrête et contemple avec joie ses camarades d'autrefois. Ceux-ci le reconnaissent et sans réflexion, s'emparent de lui et l'entraînent dans le mouvement tourbillonnant. Oubliant sa vocation, le costume monacal qu'il porte, il ne sait pas se défendre. Il tourne, tourne encore, électrisé par la danse furibonde, il oublie tout, il est emporté comme par le vertige. La coraule se prolonge longtemps, il tourne, tourne encore, lorsque l'heure de minuit sonne à l'église abbatiale de Lucelle. Au douzième coup de marteau, le malheureux tombe épuisé et rend le dernier soupir.

Sa punition fut terrible, car la légende rapporte que depuis des siècles, le défunt revient chaque année, le jour des Brandons, à l'heure de minuit, au rocher de la Fille de Mai, et danse tout seul une ronde infernale. Une voix rauque et terrible semble chanter la ronde que le pauvre moine, en un moment d'oubli a chantée jadis. Malheur à ceux qui oseraient à cette heure fatale se trouver à la Roche de Mai. Un jeune homme audacieux voulut, dit-on, une nuit des Brandons s'assurer du fait et se rendit à minuit au rocher maudit. Aussitôt une main glacée le saisit et le força, malgré des efforts désespérés, à danser avec le revenant d'outre-tombe jusqu'au lever du soleil.

Cette légende, transmise aux générations, a eu son bon côté, car depuis cette époque, les peuples ont renoncé aux coraules et aux danses prolongées dans la nuit.

Contes.

Recueillis à Rougement par L. de L.

Voici, tels que je les ai entendu conter un soir de l'été dernier, dans un chalet de la haute montagne, au-dessus de Rougement, trois récits que nous disait un vacher du pays.

I.

Un soir, un charlatan criait à tue-tête par le village : «Avez-vous envie de voir un coq qui traîne tout seul un vrai billon ?¹⁾»

Ma grand'mère, de qui je tiens cette histoire, courut avec ses voisines admirer cet animal merveilleux; et, en effet, comme le charlatan l'avait promis, sur la place de la poste, un coq traînait, attachée à une petite corde, une bille de sapin de grosseur moyenne.

Personne n'en pouvait croire ses yeux, lorsque soudain apparut une vieille portant sur son dos une hotte remplie de mauvaises herbes. A peine eut-elle vu le coq qu'elle s'écria : «Ce n'est pas un billon qu'il traîne, c'est un fétu de paille.» Le charlatan furieux se retourna vers elle, en lui criant : «Qu'as-tu donc mis dans ta hotte, vieille sorcière, pour y voir si clair?»

Il lui ôta sa hotte, en vida le contenu dans la rue, et du tas de mauvaises herbes sortit une grosse couleuvre.

A cause de cet animal, le charme du montreur de coq n'avait pas eu de prise sur la vieille.

II.

Un riche propriétaire, qui chaque année tenait montagne, avait un mauvais sort attaché à son maître vacher. A la fin de

¹⁾ Une bille de bois.